

## Réponse du candidat au questionnaire UNPI

- Application stricte de la loi vis-à-vis des locataires dits « de mauvaise foi »
- Réforme concernant les dépôts de garantie et de cautions exigés locataires
- Favoriser la « garantie des risques locatifs », à moindre coût, accessible à tous les propriétaires
- Créer un dispositif stable d'incitation à l'investissement locatif
- Exonération des droits de mutation pour les achats et les ventes de logement dans le cas d'une obligation de mobilité
- Favoriser à une clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités locales dans le domaine de la politique du logement
- Renforcer la transparence dans l'attribution des logements et dans la lutte contre les fraudes au logement social

Nom : **MOTTET** Prénom : **Philippe**

Département : Charente

Circonscription : 4<sup>ème</sup>